

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Nº P19- 0041828

Optique **76868** Autres

Maladie Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : **569** Société : **RAM**

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : **LACHGAR Housseme**

Date de naissance : **01.01.1945**

Adresse : **Resid. Guadaouss G.H.A. IM 7 APP.T6 OURGA CASA**

Tél. : **0522 89 32 97** Total des frais engagés : **654,10** Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Miloud KASSIOUI
CABINET DE CARDIOLOGIE
52, Bd Med Vi Kissarie Tissir
2ème Etage - CASABLANCA
Tel: 0522450240/41 - Fax: 0522450239

Cachet du médecin :

Date de consultation : **01.07.2021**

Nom et prénom du malade : **Bonifas Saadia** Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **CASA** Le : **03 JUL. 2021**

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01.7.2021	Consultation		250.00	Handwritten signature over a stamp reading: "Dr. M. KASSANI, DENTISTE, 52, Bd. de l'Indépendance, Casablanca, Tél: 0522450240/41 - Fax: 0522450239"

EXÉCUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE EL HARRABI DRAISSA HASSANI, B. DUAFA Tél: 0522450240/41 - Fax: 0522450239	1/7/21	404.10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires		
		A	M	P	C		I	M

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des Travaux
				Montants des Soins
				Début d'Execution
				Fin d'Execution
				Coefficient des Travaux
				Montants des Soins
				Date du devis
				Date de l'Execution

O.D.F PROTHÈSES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

PER.:09/2022

KARDEGIC 160MG
SACHETS B30

P.P.V :35DH70



CABINET DE CARDIOLOGIE

KARDEGIC 160MG

SACHETS B30

P.P.V :35DH70



PHARMACIE OUM ERRABII

Dr.Adnane BIDAH

49, Boulevard OUM ERRABII HAY HASSANI, EL OULFA
CASABLANCA - Tel: 05 22 90 68 72 - Fax: 05 22 90 12 60

Dr. Miloud KASSIOUI
Cardiologue

Diplômé de la Faculté de Médecine d'Angers (France)

Ancien attaché des Hôpitaux de la Loire

Ex. Médecin Cardiologue à l'Hôpital Sidi Soufi Casablanca

Casablanca, le

1/7/24

KARDEGIC 160MG
SACHETS B30
P.P.V :35DH70
6 118001 081189

Boîte 160mg

35,00 X 3

- Kardegi 160



99.00 X 3 174 DH au g.
après



- seules 120

dr 440

LOT 201590
EXP 06/2023
PPV 99.00DH

400, do

Dr. Miloud KASSIOUI
CABINET DE CARDIOLOGIE
52, Bd Med VI Kissani
2ème Etage
Tél: 0522 45 02 39

Oum Errabii

LOT 201590
EXP 06/2023
PPV 99.00DH

LOT 201590
EXP 06/2023
PPV 99.00DH

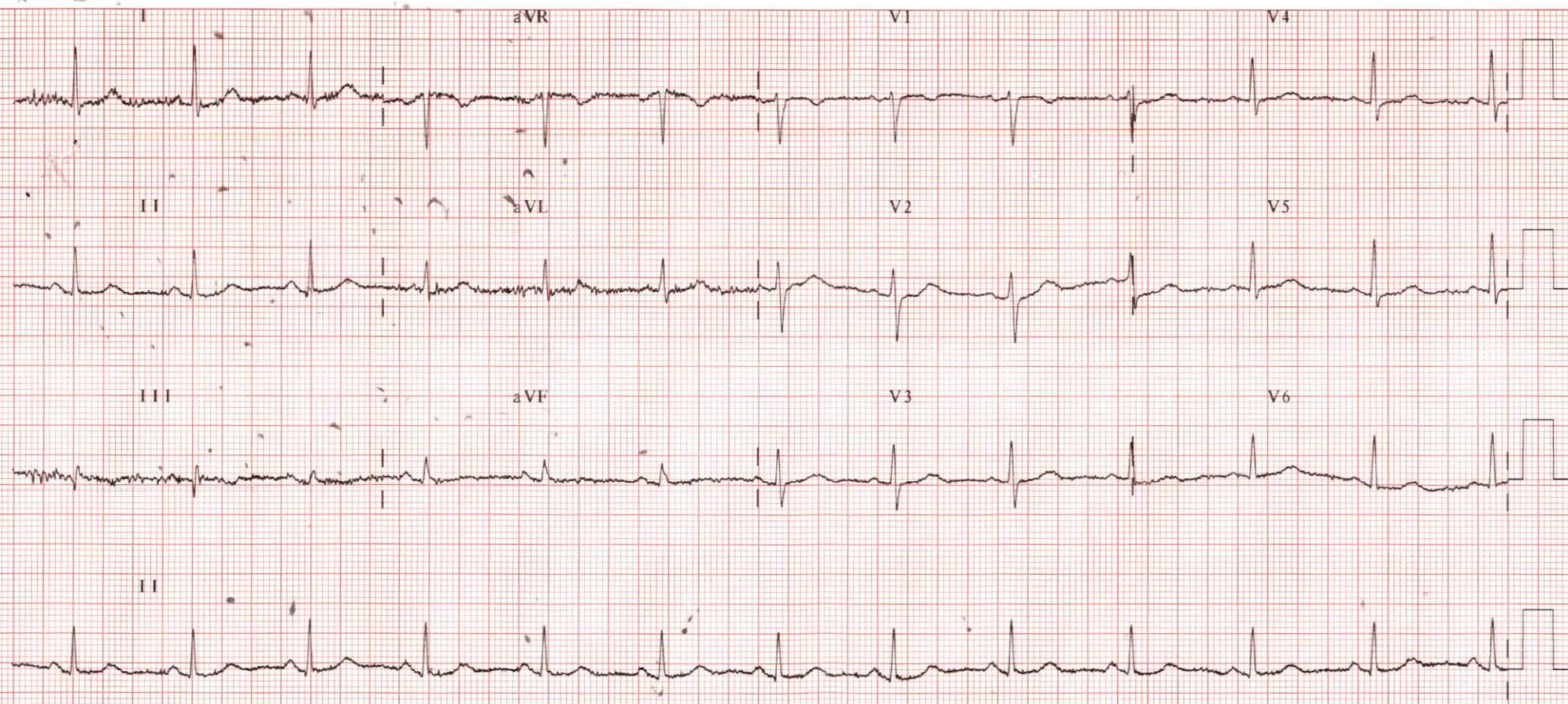
52, Bd Mohamed VI (Ex. Route
2ème Étage - Casablanca - Tél. : 0522 45 02 39

Tissir
245 02 39

Bouftas Saadia

le 17/04

Dr. A. M. M.



25 mm/s 10 mm/mV ~ 0.5 Hz - 40 Hz W 00913